Espace de Loisirs Caméléon

Accueil des enfants scolarisés de 3 à 14 ans

Plaine de jeux Jacques-Prévert

Thème :

« Les fêtes de fin d'année dans le monde »

Séjour de Noël 2025

Ouverture les 22,23,24 et 29, 30, 31 décembre

Inscription du 17 novembre au 12 décembre 2025 sur le portail famille

Contacts :

Service enfance 02.48.30.84.18 helene.girault@saintgermaindupuy.fr

Espace Caméléon : 06.88.65.35.06 sylvie.nicolas@saintgermaindupuy.fr

Programme du séjour :

- Pâtisserie
- Cuisine du monde
- Création de cadeaux, couronnes , bougies...
- Découverte des us et coutumes des fêtes de fin d'année dans le monde
- Chants en langues étrangères
- Contes et histoire de Noël

Sans oublier :

- Jeux de groupe sportifs
- Jeux de société
- Jeux de motricité...

Inscription
Avec ou sans repas

Nouveaux horaires d'ouverture et d'accueil du centre :

De 8h20 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Possibilité de récupérer les enfants entre 17h00 et 17h30.

Accueil (avant-après centre)

7h20 à 8h20 et de 17h30 à 18h30

Possibilité de repas au restaurant Intergénérationnel.

Horaires d'ouverture du centre :

De 8h20 à 12h00 et

de 13h30 à 17h00 jusqu'à 17h30

Possibilité de repas au restaurant intergénérationnel

Accueil (avant-après centre)

7h20 à 8h20 et de 17h30 à 18h30

Attention :Fermeture exceptionnelle des portes à 17h30

les 24 et 31 décembre à 17h30

Modalités d'inscription et de paiement à l'ALSH durant les périodes scolaires

INSCRIPTIONS ET PAIEMENTS

Après réception de l'information municipale par l'intermédiaire de l'école ou les différents supports de communication, inscrire l'enfant en respectant les dates d'ouverture des inscriptions.

Les réservations doivent être réalisées sur le portail famille.
Attention, dès que votre réservation est acceptée, vous devez impérativement vous rendre au service enfance pour le règlement.

La totalité de la prestation doit être réglée à l'inscription. Le paiement différé reste exceptionnel et doit faire l'objet d'une demande auprès du Service Enfance.
Sans règlement aucune réservation ne sera maintenue.
Les règlements acceptés sont : chèque – espèces – chèque CESU et chèque vacances ANCV.
Un remboursement pourra être effectué uniquement sur présentation d'un certificat médical.

Le Service Enfance reste à la disposition de toutes les familles.

SERVICES EXTRASCOLAIRES				
ACCUEILS DE LOISIRS DES VACANCES SCOLAIRES (petites et grandes vacances)				
SAINT-GERMAIN-DU-PUY	Tarif JOURNÉE			Tarif ACCUEIL 1/2 HEURE
	SANS REPAS	AVEC REPAS		
		MATERNELS	ÉLÉMENTAIRES	
CAF FATL tranche 1	3,08 €	5,68 €	6,98 €	
CAF FATL tranche 2	4,31 €	6,91 €	8,21 €	
QF<620	6,15 €	8,75 €	10,05 €	0,62 €
621<QF<1420	10,46 €	13,06 €	14,36 €	0,72 €
QF>1421	15,17 €	17,77 €	19,07 €	1,03 €
COMMUNES EXTERIEURES	Tarif JOURNÉE			Tarif ACCUEIL 1/2 HEURE
	SANS REPAS	AVEC REPAS		
		MATERNELS	ÉLÉMENTAIRES	
CAF FATL tranche 1	10,87 €	17,18 €	19,63 €	
CAF FATL tranche 2	12,30 €	18,61 €	21,06 €	
Tous QF confondus	19,07 €	25,38 €	27,83 €	1,33 €